

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 538

Artikel: Noir ou blanc : la pédagogie par les échecs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des ondes étant reconnue d'intérêt public, et tout à fait envisageable sur le plan pratique, c'est de la publicité que viendra le salut, puisqu'elle permet le financement de la réforme souhaitable. CQFD.

Admirez le décalage! La rupture du fameux «monopole» n'est pas encore consommée, même si les spécialistes se plaisent à la présenter comme une fatalité, encore moins est-elle digérée, que déjà des plaidoyers intéressés-de plus en plus insistants imposent la publicité comme le nerf de la guerre d'une radio «éclatée».

Et si, en préambule, on posait la question: l'irruption de la publicité sur les ondes radiophoniques, n'est-ce pas trop cher payer une radio locale à la mode de Radio 24?

LA DISPARITION DES FRONTIÈRES

Contraste encore. Des promoteurs privés, spécialisés dans la communication de masse, envisagent sérieusement depuis des mois des émissions radio-télévision par satellite alors que l'institution audiovisuelle héritée des temps héroïques s'acharne à préserver ses positions acquises dans les limites helvétiques. D'un côté on mise sur l'éclatement des frontières, de l'autre on feint de croire à une étanchéité nationale (voyez, dans la même perspective, la radio et la télévision se crispent, dans leur effort pour renouveler leurs «structures», sur un cadre cantonal totalement étranger à la liberté des ondes). D'un côté on espère diffuser de la publicité, et accessoirement des programmes, à des millions de téléspectateurs répartis entre la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et la France; de l'autre côté, on en est à la définition des droits et des devoirs des sociétés émettrices installées sur sol suisse.

C'est le lancement d'une étrange course-poursuite: entamant un sprint à quelques longueurs derrière l'innovation technique, voici le monde des affaires, aspiré par les nouveaux marchés qu'offre la communication à l'échelle européenne; et, au bout de la piste, se demandant encore dans quelles con-

ditions prendre le départ, l'Etat, dépositaire de toutes les compétences légales, avec son cortège de juristes et de représentants des «milieux intéressés».

LA RÉVOLUTION

L'enjeu mériterait mieux que cette compétition entamée sur un rythme pour le moins inégal.

Bien que la civilisation électronique et audiovisuelle n'en soit qu'à ses débuts, on peut admettre que sous son signe toutes nos habitudes de consommation de l'image et de l'information se trouveront bouleversées (un des signes précurseurs, parmi d'autres, de cette révolution: le fantastique développement de la «télévision à péage» — moyennant une redevance mensuelle modique, les abonnés peuvent choisir chaque soir un des longs métrages offerts sur des canaux spéciaux, diffusés par satellite et acheminés par câble de la station de réception locale jusqu'au petit écran du client — aux Etats-Unis et au Canada, 35 000 foyers concernés en 1973, un million et demi aujourd'hui). Les satellites de diffusion directe comme ceux destinés à la télécommunication ouvrent des horizons aux marchands, c'est évident; mais cette technologie dessine aussi des perspectives sociales, communautaires ou pédagogiques qu'on commence juste à explorer et à imaginer. Que les éditeurs suisses — ou du moins les plus grands d'entre eux — en collaboration avec des sociétés françaises ou britanniques, envisagent de mettre la main sur une part de ce nouveau pactole, objet de convoitises à l'échelle planétaire, quoi de plus normal? Mais qu'ils ne trouvent pas d'interlocuteurs qualifiés capables de faire valoir face à eux, au bon moment, l'intérêt de la collectivité, celui des consommateurs en particulier, voilà qui paraît inquiétant.

LE PARTAGE DE GENÈVE

Dès 1977, dès la conclusion de la conférence de Genève de l'Union internationale des Télécommunications, on savait que la Suisse, à l'égal de ses

voisins européens, «avait droit» à un satellite géostationnaire et à ses cinq canaux prévus chacun pour un programme TV ou une vingtaine de programmes radio (si notre TV et notre radio passaient par satellite, quelle place libre «sur terre» pour les émissions de TV ou de radio locales!).

Partout en Europe on s'organise depuis lors pour cette nouvelle conquête de l'espace (accord franco-allemand, fin 1979). Et jusqu'ici, pas d'initiative officielle de la Suisse, pas de débat politique, à peine la mise sur pied d'un groupe de travail des PTT...

NOIR OU BLANC

La pédagogie par les échecs

Le jeu d'échecs en «option» dans les classes primaires vaudoises: une excellente chose! Qu'on ne se laisse pas influencer par la redoutable publicité faite autour de la confrontation Kortchnoi-Petrosian, organisée dans le cadre du tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs et présentée comme le «match de la haine». En fait, après quelques années d'expériences, beaucoup d'enseignants reconnaissent que la matière enseignée dans le cadre de leur discipline, quoique incontestablement valable, n'est qu'un prétexte à l'exercice de certaines facultés de l'esprit. Rares sont les jeux qui comme le jeu d'échecs possèdent autant de vertus pour la gymnastique de l'esprit et pour la formation du caractère. Il développe à la fois la rigueur et l'imagination, la volonté, la ténacité, la concentration, l'anticipation et la simulation. Etant donné qu'il ne fait pas appel aux moyens d'expression traditionnels pour lesquels l'origine sociale est déterminante, ce jeu et sa maîtrise peuvent stimuler, voire donner confiance à des élèves qui trouvent là un champ favorable à leur enrichissement et à leur épanouissement.